



HAL
open science

Licence Sciences du langage

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences du langage. 2017, Université d'Orléans. hceres-02027194

HAL Id: hceres-02027194

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027194v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Sciences du langage

Université d'Orléans

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences de l'homme et des sociétés

Établissement déposant : Université d'Orléans

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La mention de licence *Sciences du langage* (SdL) de l'Université d'Orléans, pluridisciplinaire et généraliste, propose une formation qui a pour objectif d'enseigner les bases théoriques et pratiques des différents domaines qui composent les sciences du langage (phonétique et phonologie, morphologie et syntaxe, sémantique et pragmatique, histoire de la langue, traitement automatique des langues, psycholinguistique, sociolinguistique, didactique des langues), afin de préparer les étudiants à une poursuite d'études en master de *Linguistique*, ou aux métiers de la formation, de l'éducation, de la communication, de la documentation ou de la santé (orthophonie).

La formation est organisée autour d'un tronc commun et d'une spécialisation progressive à partir de la deuxième année de licence (L2) grâce à deux parcours, *Linguistique* et Didactique métiers de *l'enseignement de l'éducation et de la formation* (LD-MEEF) d'une part, et *Communication et traitement de l'information linguistique* (ComTil) d'autre part. Une nouvelle spécialisation est par ailleurs possible à partir de la troisième année de la licence grâce au parcours *Linguistique et didactique du Français langue étrangère* (LD-FLE).

La formation, dispensée uniquement à Orléans, est proposée exclusivement en présentiel à l'exception d'un module du second semestre qui utilise une plateforme numérique. La formation est adossée au Laboratoire Ligérien de Linguistique (LLL), qui est une Unité Mixte de Recherche (UMR 7270). Les partenaires institutionnels et académiques, publics ou privés, régionaux et nationaux, assurent l'accueil des étudiants en stage.

Analyse

Objectifs

La formation a pour objectif scientifique l'initiation des étudiants aux fondamentaux des sciences du langage, du son au sens, et de la théorie à la didactique, et pour objectifs professionnels leur préparation basique pour l'accès à certains métiers des secteurs de la documentation ou de la santé (orthophonie) ou la poursuite vers les masters préparant à la formation, à *l'Éducation et à la communication*. La liste des compétences attendues est très longue et exhaustive, mais paraît approximative (par exemple, le niveau de communication à l'écrit ou à l'oral en français et dans une langue vivante étrangère n'est pas précisé) et parfois irréaliste (élaborer un cours de FLE ou maîtriser la recherche documentaire sur la toile exigent plus de connaissances, de compétences et d'expériences qu'on ne peut acquérir en deux semestres d'un parcours).

Organisation

La structure de la formation est cohérente par rapport aux objectifs annoncés. L'organisation globale se caractérise par une progression d'un premier semestre construit comme l'articulation entre le lycée et l'université (« enseignements introductifs aux différents champs des sciences du langage ») vers une première vague de spécialisation en deuxième année de licence (L2) proposant deux parcours *Linguistique* et *Didactique métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation* (LD-MEEF) d'une part et d'autre part *Communication et traitement de l'information linguistique* (ComTIL), avant de proposer un troisième parcours, *Linguistique, Didactique du français langue étrangère* (LD-FLE), en troisième année de licence (L3). La première année de licence (L1) est généraliste et introduit aux différents domaines des sciences du langage, ainsi qu'à la méthodologie universitaire sous la forme d'un tronc commun presque intégral : la seule unité d'enseignement (UE) hors tronc commun est une UE d'ouverture.

Une UE de langues vivantes est proposée chaque semestre (18 heures) de la première année de licence (L1) à la troisième année de licence (L3).

Le parcours LD-MEEF a été élaboré et est animé en partenariat avec l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE) Centre Val de Loire. La formation propose de manière originale et cohérente tous les semestres un enseignement de la Langue des Signes Française (niveau A1.1 à A2.2) en partenariat avec Visuel-LSF Centre.

Aucune information n'est donnée sur de possibles passerelles entre parcours ou avec d'autres licences, ni sur la possibilité d'une orientation vers des Licences Professionnelles (LP). L'organisation en six semestres est respectée et précisément décrite (volume horaire et part des cours magistraux (CM) et des travaux dirigés (TD) pour chaque module, trente European credits transfer system (ECTS) par semestre, sauf trente-deux pour le premier semestre (S1) et ce de manière injustifiée). L'équilibre des coefficients des modules par rapport à leur volume horaire est approprié. Le contenu des modules est précisé. Un module du deuxième semestre (S2) est un cours en ligne avec utilisation d'une plateforme numérique : son contenu est toutefois insuffisamment présenté et ne permet pas d'apprécier la valeur du coefficient de ce module.

Aucune UE n'est consacrée à l'aide à la réussite sur l'ensemble des six semestres. Un module de préprofessionnalisation (PPPE) est proposé au semestre un, un autre en option (au choix parmi d'autres UE) au semestre deux, et aucun autre par la suite.

Positionnement dans l'environnement

La formation, la seule en sciences sociales (pas de formation en sociologie ni en psychologie) à l'Université d'Orléans, est naturellement adossée au Laboratoire Ligérien de Linguistique (LLL UMR 7270) et articulée avec les masters en *Linguistique* (toutes spécialités) et le master MEEF premier degré de l'ESPE Centre Val de Loire. Dans le voisinage régional, l'Université de Tours a aligné l'organisation de sa formation (spécialisations dès la deuxième année de licence), sur celle d'Orléans avec succès puisqu'à la rentrée 2016, les deux universités comptaient 300 étudiants selon une distribution 60 % à Orléans et 40 % à Tours.

Il existe des mentions de ce type à Paris, mais l'attractivité de l'offre de formation orléanaise semble plus que résister puisque les effectifs en première année de licence sont en augmentation. L'attractivité de la formation va bien au-delà de l'espace national puisqu'elle accueille régulièrement des étudiants étrangers du European Region Action Scheme for the Mobility of University Students (ERASMUS) ou hors échange ERASMUS. En plus des partenariats intervenants avec une orthophoniste, l'association VISUEL-LSF, l'ESPE Centre Val de Loire, le département de Langues Etrangères Appliquées, le département de Lettres, les partenariats stages sont nombreux et adaptés à la durée et au parcours choisi par l'étudiant : pour le FLE-FLM, les établissements scolaires du primaire et du secondaire via le rectorat, l'Institut de Français de l'Université d'Orléans, les Instituts Médico-Educatifs (IME), l'Animation Sociale Educative & de Loisirs des Quartiers d'Orléans (ASELQO) pour les stages en observation, l'Agence de Développement des Relations Interculturelles pour la Citoyenneté (ADRIC), ACM formation, Olivet solidarité, la croix rouge, pour les stages longs; pour la communication, les services de communication d'entreprises comme Monsieur Bricolage, Groupama, Brodelec, Darty, les agences de communication comme Skill Valley, H&C événements, et le média Radio Campus; pour le TAL, des entreprises spécialisées comme Aktan, Temis Text Mining Solution, LexisNexis SA.

Equipe pédagogique
<p>Il n'y a pas de conseil de perfectionnement à part entière. Le pilotage de la Licence est assuré par les directeurs du département. On note la présence d'une équipe de formation qui est chargée des maquettes de formation, de l'autoévaluation de la formation, de la responsabilité des UE et du suivi global des étudiants, et d'une équipe pédagogique chargée des enseignements. L'équipe de formation est composée de trois Professeurs des Universités (PU) (7ème section), quatre Maîtres de Conférences Habilités à Diriger des Recherches (MCF) HDR (7ème section), cinq MCF (7ème section), deux professeurs agrégés (PRAG), deux représentants étudiants élus et un personnel administratif. L'équilibre de l'équipe de formation est bon, mais aucune information sur les modalités de réunion de l'équipe de formation n'est fournie. L'équipe pédagogique est relativement réduite, cohérente (tous les enseignants chercheurs relèvent tous de la 7ème section) et diversifiée : 3 PU (+ 462 heures), 4 MCF HDR (+ 512 heures), 5 MCF (+ 710 heures), 1 PRAG en mathématiques (195 heures) et 1 professeur certifié PRCE en Lettres (36 heures). Le dossier d'autoévaluation souligne l'investissement remarquable des PU dans une mention de Licence. Elle semble complétée par des formateurs de l'ESPE et des professionnels, mais dans la liste fournie seule figure l'orthophoniste, qui plus est sur un volume horaire restreint (36 heures) et qui intervient hors cœur de métier dans un module spécialisé (orthophonie et développement du langage chez l'enfant). Il est déclaré également que d'autres personnes interviennent en tant qu'associés à l'équipe pédagogique : des doctorants allocataires de recherche, chargés de cours, Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche (ATER), les coordinateurs Langues pour Spécialistes d'Autres Disciplines (LANSAD), et le responsable licence de l'ESPE.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>De nombreuses informations manquent dans le tableau des effectifs. Mais, à partir des données fournies, on peut considérer que les effectifs sont satisfaisants depuis 2012 après avoir connu une baisse lors du contrat précédent conséquente en partie de l'ouverture d'un cursus aligné à l'Université de Tours. Depuis 2012, le nombre des inscriptions est croissant : entre 2011-2012 et 2015-2016, de 66 à 178 en première année de licence (L1), de 54 à 91 en deuxième année de licence (L2) et de 59 à 65 en troisième année de licence (L3). En 2016, on note une augmentation remarquable des inscriptions qui semble correspondre au niveau national à une augmentation démographique et à des campagnes de recrutements de professeurs des écoles plus attractives. Le taux de réussite est très satisfaisant : en 2013-2014, dernière année où toutes les données sont disponibles, ont réussi 63 % de la promotion de L1, 80% de la promotion de L2 et près de 90 % en L3. En revanche, le choix par défaut de cette formation par des étudiants dont l'inscription en Brevet de technicien supérieur (BTS) ou en Diplôme universitaire de technologie (DUT) a été refusée est vraisemblablement à l'origine du taux d'échec de cette population en fin de première année de licence : « en 2014, aucun diplômé de Licence SDL ne provenait d'un bac pro ». Aucune information sur les orientations vers d'autres formations entre les années de licence n'est fournie. Ni la composante, ni l'équipe de formation n'établissent des données sur l'insertion professionnelle à l'issue de la troisième année de licence et l'établissement ne semble pas non plus équipé d'un observatoire : il n'est fourni aucun renseignement concernant les caractéristiques des étudiants en termes de bourses, de genre, aucune information sur l'origine géographique des étudiants, sur l'origine par bac. En revanche, le taux de poursuite au niveau master semble satisfaisant et en progression : près de 60 % en 2012-2013, plus de 65% en 2013-2014 et même 95 % en 2014-2015 - ce qui confirme globalement et au fil des années l'attractivité de cette licence.</p>
Place de la recherche
<p>Aucun paragraphe consacré à cet indicateur n'est proposé dans le dossier d'auto-évaluation. Une lecture sélective permet de constater que la formation est adossée au laboratoire LLL, une UMR (7270) en adéquation avec les contenus globaux de la formation, assurée par une large majorité d'enseignants-chercheurs relevant des sciences du langage et constituée de parcours et d'enseignements en lien direct avec la recherche. Mais il est regrettable de constater qu'il n'y a aucun module consacré à la recherche, aucune participation aux séminaires proposée, aucun projet pédagogique portant sur le lien formation/recherche. Il serait pertinent de mettre en place une UE d'introduction à la recherche en troisième année de licence (L3).</p>
Place de la professionnalisation
<p>Aucun paragraphe consacré à cet indicateur n'est fourni dans le dossier d'auto-évaluation. Mais une lecture sélective permet ici aussi de constater que la formation est assurée par quelques professionnels pour ce qui concerne les enseignements spécifiques de LSF et d'orthophonie. La formation propose en outre tout au long des trois années des enseignements en lien étroit ou direct avec la professionnalisation : « orthophonie et développement du langage chez l'enfant », « PPPE » (obligatoire en semestre 1 et optionnel en semestre 2) en première année de la licence (L1), « découverte de l'école et des institutions éducatives », « stage en établissement scolaire, connaissance du métier d'enseignant » en deuxième année de licence, et « sensibilisation au métier de l'enseignement » (aux semestres 5 et 6), « stage de découverte » en troisième année de licence. Aucune fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'est jointe au dossier d'autoévaluation.</p>

Place des projets et des stages
<p>La place des projets tuteurés et des stages est satisfaisante. En fonction du parcours choisi, les étudiants pourront effectuer un ou plusieurs stages d'observation d'une durée courte d'une semaine au quatrième semestre (parcours MEF : trois European credits transfer system (ECTS) ou au sixième semestre (parcours FLE : trois ECTS) ou de mise en pratique d'une durée d'un mois au sixième semestre (parcours ComTIL : deux ECTS). Un projet tuteuré en relation avec le parcours ComTIL est proposé aux étudiants du même parcours en lieu et place du stage de longue durée quand ils ont des contraintes (par exemple, les étudiants salariés), ce qui est quand même regrettable. On peut s'interroger sur l'adéquation de l'attribution des ECTS : trois ECTS pour un stage d'une semaine et seulement deux pour un stage d'un mois. L'encadrement semble sérieux (objectifs fixés, suivi personnel de l'étudiant - rencontres et échanges par courriel, contact avec le tuteur en entreprise), mais aucun chiffrage sur le temps moyen consacré à chaque étudiant n'est fourni. Le dossier ne comporte pas non plus d'informations sur les lieux de stages, ni sur les modalités d'évaluation des projets et des stages.</p>
Place de l'international
<p>Un enseignement de langue vivante (anglais, allemand ou espagnol) est obligatoire chaque semestre (18 heures, trois ECTS), ce qui est très peu. Ces heures peuvent être complétées chaque semestre par un enseignement optionnel de LSF. Les modalités du contrôle des connaissances de ces enseignements sont les mêmes que pour les autres, à savoir un contrôle continu ou un oral terminal en cas d'aménagement. Aucune mention n'est faite d'une validation des UE de langues avec ou sans compensation, ni sur le niveau visé (pas de certification).</p> <p>D'autre part, on constate que la mobilité entrante fonctionne mieux que la mobilité sortante : six étudiants en 2011-2012, treize en 2012-2013, sept en 2013-2014 et neuf en 2015-2016 provenant de continents variés - Asie, Afrique, Europe, Amérique, Moyen-Orient. En revanche, il est déclaré que seuls deux à quatre étudiants de troisième année de la licence partent à l'étranger dans le cadre Erasmus (la ou les destinations ne sont pas précisées). La raison invoquée par les étudiants serait la proximité des concours, mais cette raison ne tient pas quand on connaît la plus-value d'une mobilité étrangère dans un cursus.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Aucune information n'est donnée sur les modalités du recrutement, ni sur les passerelles. Il est signalé que le plan réussite en licence a cessé en cours de contrat (« disparition des enseignants référents, Projet Professionnel Personnel de l'Étudiant (PPPE) devenus facultatifs, diminution de certains volumes horaires, augmentation des effectifs dans les groupes de TD - 40 »), ce qui a eu un impact sur les étudiants en difficulté. Pour rappel, « en 2014 aucun diplômé de Licence SDL ne provenait d'un bac pro ». Le rédacteur du dossier d'autoévaluation préconise d'installer une remédiation au fil du premier semestre pour ces étudiants, ce qui est à encourager.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les enseignements se font très majoritairement en présentiel à l'exception d'un seul ("phonétique et transcription") qui est proposé en non présentiel sur l'Espace Numérique de Travail (ENT). La place attribuée au numérique semble large. Quatre enseignements du tronc commun ("Didacticiels pour l'enseignement du FLM", "Informatique/Bureautique", "Traitement quantitatif des données" et "techniques d'enquête") et quatre enseignements du parcours ComTIL ("Gestion des connaissances", "Grammaires d'unification", "Traitement de l'information linguistique" et "Introduction à l'algorithmique") relèvent directement du numérique. Parallèlement, une majorité d'enseignements du tronc commun utilise l'ENT : dépôt de ressources textuelles ou vidéo, dossiers de dépôt de travaux, utilisation d'outils collaboratifs tels que les wiki et les etherpad, dépôt des notes et des commentaires. Cette utilisation large du numérique permet aux étudiants à fortes contraintes un accès aux données facilité, et à l'ensemble des étudiants de bénéficier d'un suivi personnalisé et individualisé. Pourtant aucune certification n'est proposée. La question de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) n'est pas abordée.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Le régime classique de l'évaluation des étudiants lors de la première session est celui du contrôle continu (devoirs sur table, travaux de groupes, dossiers, exposés,...) et lors de la deuxième session celui de l'oral terminal. Aucune mention n'est faite sur les modalités de compensation, de validation et de capitalisation des modules. A l'exception du premier semestre qui compte 32 European credits transfer system (ECTS), tous les semestres sont règlementaires avec 30 ECTS, avec une progressivité de la représentation des parcours (12 ECTS en deuxième année de licence (L2) contre 19 ECTS en troisième année de licence (L3)).</p>

Suivi de l'acquisition de compétences
Les éléments fournis sur ce point sont très limités. Chaque enseignement est décrit, de façon inégale, dans le livret de l'étudiant. Aucun suivi des compétences disciplinaires, scientifiques ou transversales ne semble effectué à l'exception de celui du stage. Le supplément au diplôme de la licence SdL ne figure pas dans le dossier.
Suivi des diplômés
Aucune mention n'est faite dans le dossier concernant un quelconque suivi des diplômés par les services centraux. Un seul tableau précise le nombre de diplômés de la troisième année de licence (L3) poursuivant en master, sans préciser la répartition entre les masters. Une enquête non commentée sur le devenir des diplômés à six mois est fournie avec le dossier d'autoévaluation de la mention, mais elle concerne la promotion 2014 de la licence d' <i>Histoire</i> .
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
Aucun conseil de perfectionnement ne semble mis en place : l'équipe de formation est chargée de l'autoévaluation de la formation. Aucune mention n'est faite sur le rythme de sa tenue ni sur ses actions en lien direct avec l'auto-évaluation. Aucune information n'est apportée sur une évaluation systématique et dans les règles de la formation par les étudiants. Chaque enseignant prend en charge l'évaluation de l'enseignement par les étudiants (un exemple de questionnaire est fourni) mais rien de systématique. Des discussions entre les responsables de la licence et les étudiants délégués permettent des retours réguliers sur la formation.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une diversification disciplinaire cohérente et ambitieuse permettant une poursuite d'études dans les meilleures conditions.
- Une organisation progressive proposant des parcours de spécialisation originaux dès le troisième semestre, intégrant deux stages (en deuxième et troisième année de la licence).
- Une place du numérique très importante dans la formation (malgré l'absence d'une certification).
- Des effectifs et des taux de réussites (très) satisfaisants.
- Des enseignements de LSF possibles à chaque semestre en parallèle des enseignements de langues vivantes.

Points faibles :

- Absence d'un conseil de perfectionnement et l'évaluation non systématique et informelle des enseignements de la mention par les étudiants ; absence de suivi systématique des diplômés ; un dossier d'auto-évaluation lacunaire sur plusieurs points d'information (absence notamment de fiche RNCP) et mal construit, ce qui rend difficile sa lecture.
- Absence de portefeuille de compétences et de suivi systématique de l'acquisition des compétences.
- Absence de dispositifs d'aide à la réussite, et une seule UE PPPE obligatoire.
- Trop peu d'heures consacrées à l'enseignement des langues vivantes et trop peu de mobilité internationale.
- Une formation sous-encadrée et avec trop peu d'intervenants professionnels malgré des effectifs étudiants en forte augmentation.

Avis global et recommandations :

La Licence *Sciences du langage*, qui est un cursus de moins en moins représenté dans les universités françaises de taille moyenne, propose une formation bien structurée et cohérente. Elle est construite sur la base d'une diversification disciplinaire ambitieuse permettant une poursuite d'études dans les meilleures conditions et d'une progressivité de spécialisation cadrée par trois parcours et deux stages préparant de façon remarquable le projet professionnel de l'étudiant. La place du numérique est très importante, même si on regrette l'absence d'une certification informatique et internet (C2i ou PIX). Les effectifs et les taux de réussites sont très satisfaisants et couronnent un travail sérieux de la part de l'équipe de formation.

Toutefois il est à signaler que le dossier-d'autoévaluation fourni présente de nombreuses lacunes, ce qui est dommage. Un véritable conseil de perfectionnement faisant intervenir des professionnels hors équipe pédagogique et hors université d'Orléans serait utile au pilotage de la mention pour aider au repérage et à l'amélioration des points faibles. L'absence d'une fiche RNCP, d'un suivi systématique de l'acquisition des compétences et des diplômés est regrettable : l'équipe de formation est trop réduite pour l'effectuer, mais l'université sinon l'UFR devrait se doter d'un observatoire du suivi, de l'insertion professionnelle et de l'évaluation ou équivalent. La formation souffre d'un sous-encadrement évident et le nombre d'intervenants professionnels est vraiment trop faible, alors que les effectifs étudiants sont en forte augmentation. Les étudiants devraient être plus encouragés à la mobilité internationale, peut-être en augmentant le nombre d'heures consacrées à l'enseignement d'une langue vivante. Enfin, il faudrait vérifier le nombre d'European credits transfer system (ECTS) attribués par semestre : 32 ECTS semblent affectés au premier semestre au lieu de 30.

Observations de l'établissement

Réponse à l'HCERES suite au retour sur l'auto-évaluation des formations de l'UFR LLSH, Université d'Orléans

(Résumé du débat au conseil d'UFR du 1^{er} juin 2017)

Les responsables des formations ainsi que la direction de l'UFR Lettres, langues et sciences humaines ont pris connaissance du retour fait par les experts de l'HCERES sur les auto-évaluations des 11 formations concernées.

Sans entrer dans les détails, les commentaires de l'HCERES appellent une réponse succincte de notre part. Si les évaluations de certaines formations sont globalement positives, soulignant les points forts et l'originalité de l'offre de formation de notre UFR, d'autres laissent une impression plus contrastée.

Concernant les points faibles relevés par les experts, il convient de distinguer trois cas de figure :

Premièrement, il faut noter l'existence de quelques véritables faiblesses que – jouant sincèrement le jeu de l'auto-évaluation – les responsables de formation de notre UFR n'ont pas voulu dissimuler. Nous sommes cependant en train d'y remédier collectivement ce qui n'a pas été suffisamment souligné.

À titre d'exemple, consciente de l'importance de la mobilité internationale, l'UFR s'est appliquée non seulement à encourager mais à fortement inciter les départs à l'étranger en proposant depuis la rentrée 2015 – parmi d'autres mesures – des guides pédagogiques par filière qui présentent de façon détaillée les enseignements et les dispositifs d'aide pédagogique et administrative de nos universités partenaires en Europe, ce qui a permis d'augmenter les candidatures ERASMUS+ de 50 % en un an, tendance qui se poursuit cette année.

Autre exemple, l'UFR a organisé des « rencontres numériques » en 2016 pour dynamiser la formation par le numérique.

Depuis 2015, des groupes de réflexion réunissant responsables de formation et personnels administratifs se penchent régulièrement sur des questions pédagogiques telles que la formation continue, l'approche par compétences, l'évaluation des stages, la place de l'international, l'articulation entre la recherche et l'enseignement. Dans ces domaines, les pistes d'amélioration proposées dans les rapports de l'HCERES rejoignent des réflexions amorcées au sein de l'UFR depuis la rentrée 2015 mais qui ne sauraient pourtant toutes se traduire immédiatement par des changements de maquettes.

Deuxièmement, quant aux commentaires qui pointent le caractère « incomplet » des renseignements dans certaines parties des formulaires fournis, il nous semble qu'il y a parfois eu des malentendus ou des maladresses dans la présentation des formations : certains aspects paraissent tellement évidents qu'ils n'ont pas été mentionnés (l'existence d'une session 2 ou de dispositifs de réorientation par exemple). D'autres n'ont pas été nommés ou présentés correctement : des instances qui remplissent parfaitement le rôle d'un conseil de perfectionnement se réunissent régulièrement dans le cadre des différentes formations, sans qu'on leur ait donné le nom prévu dans l'arrêté du 22 janvier 2014.

Troisièmement, et ceci explique aussi l'existence de quelques lacunes dans les auto-évaluations, notamment en ce qui concerne les données relatives au taux d'échec ou d'abandon en première année de licence ou à l'insertion professionnelle de nos diplômés¹, il convient de signaler que

¹ Le masculin est utilisé à titre générique et désigne aussi bien les hommes que les femmes.

l'université d'Orléans et *a fortiori* l'UFR de Lettres, langues et sciences humaines souffrent d'un manque de moyens financiers et humains évident dans plusieurs domaines. Ainsi, l'Observatoire de la vie étudiante n'est pas en mesure de fournir les données demandées dans les dossiers d'auto-évaluation. L'établissement fait d'ailleurs allusion à ce problème dans le bilan le concernant. Si la plupart des composantes peuvent pallier ce manque en effectuant leurs propres enquêtes, ceci s'avère très difficile à l'UFR Lettres, langues et sciences humaines qui est fortement sous-encadrée en termes de personnel BIATTS (29,5 postes pour environ 3000 étudiants en 2016). Notre UFR s'efforce cependant depuis 2014 de mener des enquêtes de suivi des étudiants et d'évaluation des formations avec les moyens du bord. Les collègues qui s'attellent à cette tâche sont formés en autodidactes.

C'est encore le manque de moyens qui empêche de mettre certaines recommandations des experts de l'HCERES en place, recommandations que nous approuvons pourtant sans réserve : des certifications C2i ou en langues étrangères sont certes gratuites pour les étudiants mais coûteuses pour l'établissement (à la rentrée 2016 l'établissement a fortement réduit la certification du CLES), pour ne donner qu'un exemple.

En somme, les dossiers d'auto-évaluation proposent une photographie sincère et critique de formations universitaires souffrant du manque de moyens à tous les niveaux sans toujours détailler les efforts faits pour assurer les chances de réussite de nos étudiants.

(Pour le résumé : T. Pughe, A. Delouis)

A Orléans le 22 juin 2017
Le Président de l'Université d'Orléans,

Ary BRUAND



Observations sur le rapport d'évaluation du HCERES

Licence Sciences du Langage

Nous tenons à souligner que l'autoévaluation transmise avait vocation à être utilisée en interne et non à servir à l'évaluation par le HCERES et c'est la raison pour laquelle certains détails techniques n'avaient pas été développés. C'est le cas des compétences au niveau des descriptifs des enseignements, des fiches RNCP (Répertoire National des Compétences Professionnelles), de la composition du conseil de perfectionnement, du suivi des étudiants et des plans d'aide à la réussite ou encore du suivi de l'insertion professionnelle de nos diplômés, autant d'aspects auxquels notre équipe de formation en SDL est très sensible et qui avait conduit à l'attribution de la note A+ à la dernière évaluation.

Nous avons pris bonne note des remarques. Si nous en partageons les principes, pour bon nombre d'entre elles, nous ne pouvons y apporter de réponse, que celle-ci relève de la responsabilité des services centraux (voir détails ci-dessous) ou qu'elle soit entièrement dépendante de mesures de réduction budgétaire – à hauteur de 10% – qui nous été imposées malgré une croissance continue des effectifs. Les coupes effectuées ont abouti à des déséquilibres dans la répartition des heures des UE, et dans l'attribution des ECTS, par suite d'ajustements effectués *a posteriori*, entraînant en particulier une surcharge dans les groupes de TD.

De telles conditions rendent par exemple impossibles l'augmentation du volume horaire des UE de langues et des ECTS qui leur sont attribués, ou la mise en place de dispositifs supplémentaires afin d'accompagner les étudiants et de lutter plus efficacement contre l'échec en premier cycle. Le sous-encadrement n'a cessé de s'accroître face à l'attractivité de la filière, comme l'a remarqué le HCERES (3 PR, 8 MCF, 1 PRAG et 2 ATER pour 520 étudiants de la L1 au doctorat, soit le ratio 1 ETP/35 étudiants). Malgré cela, l'équipe de formation s'est investie sans compter pour offrir une formation de qualité, aussi bien dans le cadre des cours en présentiel que dans le cadre des enseignements sur CELENE, l'espace numérique de travail de l'Université, avec une attention particulière pour les salariés inscrits en RSE. Au fur et à mesure, trois types de mesures ont été appliqués :

- ✓ amendement des éléments de parcours (voire des parcours) en fonction des retours des étudiants et des concertations ;
- ✓ mise en place de parcours individualisés mieux adaptés ;
- ✓ ajustement constant des enseignements au public en tenant compte des évolutions du marché du travail.

Ceci dit, la création de portails en L1 avec respectivement les LEA et les LLCER, dans nos futures maquettes, fait que la quasi-totalité des étudiants vont voir le volume consacré aux langues doubler sur l'ensemble de la licence.

Erreurs factuelles :

Le HCERES a rendu hommage au succès de la formation à l'échelle régionale en indiquant un effectif de 300 étudiants en 2016 dans les universités d'Orléans et de Tours. Ce chiffre ne reprend que les effectifs de L1 (317 en 2016-2017 + étudiants ERASMUS + étudiants de L2 en dette), le nombre total de L1 à L3 s'établissant à 600, soit le double.

Conseil de perfectionnement :

Pour un rapport d'autoévaluation destiné à un usage externe, le fonctionnement du conseil de perfectionnement n'avait pas été rappelé. Il associe :

- les responsables des différentes spécialités et parcours,
- les enseignants et intervenants extérieurs,
- les représentants pour chaque spécialité et parcours,
- les délégués de licence et de master,
- un représentant de la scolarité.

Il a en charge l'amélioration des conditions d'enseignement et la cohérence des programmes et des contenus. Il se réunit trois fois par an :

- en octobre (bilan de rentrée et ajustements des formations),
- en janvier (bilan des jurys et ajustements pour le second semestre),
- en juin (bilan d'année et préparation de la rentrée).

Le Conseil de perfectionnement a pour missions principales, au-delà de la gestion pédagogique, la formalisation des dispositifs d'accompagnement individuel ou collectif, les réorientations, l'établissement de diagnostics par parcours, spécialités et mentions et l'amélioration continue des enseignements en intégrant les évolutions des attentes pour des sorties en Bac + 3. Les perfectionnements relèvent d'un processus continu basé sur l'élaboration/expérimentation de solutions ou dispositifs avant leur adoption définitive quand (et si) ils ont fait leur preuve.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est menée de façon systématique au niveau de l'Université et, parallèlement, au niveau de chaque spécialité ou parcours à la carte, avec, en fin de semestre, une évaluation anonyme portant sur la qualité des contenus, le déroulement des cours et l'investissement de l'enseignant.

Dispositifs d'aide à la réussite :

Outre les dispositifs destinés à lutter contre l'échec évoqués supra, il est prévu, dans les nouvelles maquettes (2018-22), un rapprochement avec les LEA malgré les problèmes que soulève la disparité des formations. L'objectif est de permettre aux étudiants issus d'un Bac Pro

(de plus en plus nombreux) de mieux réussir en licence ; certaines UE des LEA sont assez proches des domaines de compétence d'étudiants qui ne parviennent pas à suivre en SDL.

Mobilité internationale :

Le département bénéficie du dispositif de l'UFR LLSH (réunions d'informations, BRI). Nous sommes actuellement porteurs de trois accords ERASMUS et, de 2010 à aujourd'hui, la mobilité internationale est devenue un élément d'attractivité. Nous disposons de 5 places par an dans trois établissements (Université de Tampere-Finlande, Université Jagellon de Cracovie-Pologne, Universitatea Cluj Napoca-Roumanie). L'intérêt pour ces échanges fait qu'il faut envisager d'une part l'extension du nombre de places et la mise en place de nouveaux accords. Cette année, ce ne sont pas moins de sept étudiants qui ont été acceptés à Cracovie, très au-delà des trois allocations initialement prévues. Notons aussi que la mobilité à partir de la L3 s'étend en durée : les étudiants effectuent presque systématiquement un séjour d'un an, plutôt que d'un semestre. Le retour des étudiants est très positif et contribue à entretenir et consolider cette mobilité.

Concernant les intervenants professionnels, bien qu'il n'y ait pas de module professionnel pour une licence généraliste, sont impliqués dans la formation une orthophoniste (module « Orthophonie »), des maîtres-formateurs et des collègues d'ESPE (parcours MEF, piloté par l'ESPE), des enseignants de LSF (convention avec VISUEL) et des cadres du numérique pour le parcours TAL, sachant que pour le contrat en cours, il nous a été demandé explicitement de compter davantage sur nos propres moyens humains.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études : Une difficulté à quoi il n'est pas possible de remédier dans les conditions actuelles d'encadrement tient au nombre d'étudiants issus de Bac Pro, ce qui motive notre stratégie de lutte contre l'échec en ouvrant un portail commun avec les LEA dans les futures maquettes. Les statistiques sont de la compétence de l'UFR et de l'Université et nous partageons les attentes du HCERES à cet égard.

En ce qui concerne le devenir des étudiants de L3, les trois-quarts d'entre eux s'orientent vers l'ESPE (en particulier comme PE mais aussi PLC ou documentalistes). Les autres, pour certains, s'engagent sur le marché du travail mais la poursuite d'études en master, à Orléans ou ailleurs en France, est la plus fréquente, dans les métiers de la formation, de la communication, de l'édition numérique, du didacticiel...

Le suivi des diplômés prend la forme d'un suivi individuel systématique au niveau des spécialités, grâce à un contact maintenu après la fin de la formation qui repose sur des liens étroits avec et au sein des promotions concernées. Le plus souvent, cette démarche s'inscrit dans une logique globale de formation (coopération avec l'ESPE, lien avec les entreprises).

Nous mettons également en place des passerelles permettant l'accueil, en cours de cursus, d'étudiants issus d'autres formations : (DUT, CPGE, BTS, ...) via la procédure de validation d'acquis. Un nombre significatif d'étudiants issus des écoles de préparation au concours d'orthophonie demandent à intégrer la L2. En fonction des résultats, et après examen du dossier,

la plupart des demandes sont acceptées. Ces étudiants sont admis en L2 avec des dettes en L1 (une ou deux UE fondamentale(s), selon les résultats, par semestre). La commission motive ses avis et assure un suivi spécifique des étudiants accueillis suivant cette procédure.

Place de la recherche

L'articulation avec la recherche est inscrite dans l'ensemble des enseignements qui recourent largement aux données et aux traitements des corpus du Laboratoire Ligérien de Linguistique (LLL / UMR 7270 – Université d'Orléans / Université de Tours / BnF / CNRS). Parmi les UE les plus impliquées dans cette ouverture, on citera « Terrain Enquête Corpus » (S5) qui est complétée par la présentation d'analyses en S6 en morphosyntaxe, en didactique et en TAL (Formation à la linguistique outillée) avec des projets tutorés. D'autres aperçus sont ouverts par des UE telles que « Psycholinguistique » ou « Traitement quantitatif des données ».

Modalités d'enseignement et place du numérique :

Complétant un recours important au numérique pour permettre à l'ensemble des étudiants, en particulier ceux inscrits en RSE, de bénéficier d'un suivi personnalisé et individualisé, il existe une certification « informatique et d'internet » : C2i 1 et 2.

Autres remarques :

Nous entendons mettre à profit les remarques qui ont été faites dans la conception des nouvelles maquettes, qu'il s'agisse de l'harmonisation des descriptifs des UE dans le livret ou de l'intégration détaillée des compétences et des objectifs pédagogiques par UE.

Une redistribution des ECTS et des heures d'enseignements est en cours de définition, en lien avec la spécialisation progressive – un des éléments les plus efficaces de l'orientation – et une réflexion de lutte contre l'échec dans les limites de ce que permettent les moyens logistiques et financiers alloués à la formation, probablement celle dont le ratio d'encadrement est le plus faible à l'échelle de l'université en raison même de son succès.

A Orléans, le 19 juin 2017

Le Président de l'Université d'Orléans,



Ary BRUAND